

À Saint-Gilles

Où introduire la demande ?

Quand introduire la demande ?

Comment introduire la demande ?

Allocation d'études

En ligne :

allocations-etudes.cfwb.be

Par courrier :

Service des Allocations d'études de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Van Opré, 89 - 5100 Jambes

Date limite : **31/10/2026**

En ligne (de préférence) :

allocations-etudes.cfwb.be

Par courrier :

au moyen d'un formulaire imprimable :
allocations-etudes.cfwb.be

Aide pour l'impression des supports de cours

Au Service d'aide aux étudiants
Rue H. Wafelaerts, 47/51
1060 Bruxelles

ou

par mail :

info-aide@uclouvain.be

Dès réception de la réponse positive de
l'allocation d'études de la Fédération
Wallonie Bruxelles et
au plus tard le 30/09/2027

Au moyen du formulaire
téléchargeable à déposer sur place
ou
envoyer par courrier
uclouvain.be/formulaires-aide

Réduction sur les droits d'inscription

EN PRIORITÉ :

au Service des Allocations d'études de
la Fédération Wallonie-Bruxelles
en ligne ou par courrier postal

SI REFUS OU NON ELIGIBILITÉ :

Au Service d'aide aux étudiants
ou par mail :
info-aide@uclouvain.be

Date limite FWB : **31/10/2026**
Pas de date limite pour le Service d'aide
aux étudiants

FWB : en ligne ou par courrier

allocations-etudes.cfwb.be

Service d'aide aux étudiants :

sur place ou par courrier

uclouvain.be/formulaires-aide

Aides sociales et financières

Prendre un rdv obligatoire via

Le Service d'aide aux étudiants
Rue H. Wafelaerts, 47/51
1060 Bruxelles

ou

par mail :

marcela.tapiagomez@uclouvain.be

Pas de date limite

Prendre un rendez-vous auprès d'un·e

assistant·e social·e de l'équipe sociale

au 02/539 71 12 ou par mail

marcela.tapiagomez@uclouvain.be

Formulaire de demande et liste des

documents à fournir téléchargeables

uclouvain.be/formulaires-aide